De la Vierge d'Arguel au Marché de Pugey

Une randonnée proposée par Rosto

Balade facile sur une crête pour les petits avec belle vue et soleil garantis par beau temps! Possible avec une poussette mais certains passages peuvent être un peu chaotiques, donc privilégier une poussette tous terrains.



☼ Durée: 1h20
 월 Distance: 4.03km
 ሯ Dénivelé positif: 69m
 ➢ Dénivelé négatif: 96m

△ Point haut: 465m

▲ Point bas : 368m

▲ Difficulté: Facile **® Retour point de départ :** Non **▲ Activité :** A pied

Commune: Arguel (25720)

Description

Stationner au sommet du village d'Arguel au lieu-dit la Vierge (station de bus Ginko). Une petite place permet de se garer.

(D/A) Prendre la petite route située au pied de la croix 408m (à gauche en venant de Besançon) et suivre la route en montant, en direction du lieu-dit la Chassagne. Suivre la route asphaltée, atteindre un belvédère.

- (1) Poursuivre sur la route jusqu'à la ferme de la Chassagne.
- (2) Continuer ensuite sur le chemin et redescendre pour atteindre le lieu-dit la Croix à 370m.
- (3) Au bas du petit chemin prendre à droite, longer la départementale sur 10m **vigilance avec les enfants** et prendre à droite en direction du village de Pugey. L'atteindre rapidement.
- (4) Continuer sur la Route de Levier jusqu'à la sortie du village (à droite l'ancienne bascule).

Au rond-point s'arrêter sur la Place du Marché / salle du temps libre d'Arguel-Pugey (A).

Points de passages

D Vierge d'Arguel

N 47.193182° / E 6.000288° - alt. 405m - km 0

1 Point de vue sur les villages d'Arguel et Pugey

N 47.192744° / E 6.006897° - alt. 459m - km 0.8

2 Ancienne ferme rénovée de la Chassagne

2 Ancienne ferme rénovée de la Chassagne N 47.186824° / E 6.001962° - alt. 463m - km 1.56

3 La Croix
N 47.17819° / E 5.994538° - alt. 370m - km 2.95

4 Pugey
N 47.183499° / E 5.991491° - alt. 378m - km 3.6

A Marché d'Arguel-Pugey (tous les samedis matins)

N 47.187042° / E 5.993422° - alt. 381m - km 4.03

Informations pratiques

Pas de point d'eau sur le trajet, prévoir une gourde.

Le samedi matin, il est possible de terminer la balade par un café ou un verre à la buvette du Marché (8h-12h)

Remarque : (A) Possibilité de rejoindre le parking de la Vierge d'Arguel par la route (en 10 minutes à pied pour un adulte) afin de récupérer la voiture (il est déconseillé de le faire avec des petits, encore moins en poussette, car le trajet n'est pas sécurisé).

A proximité

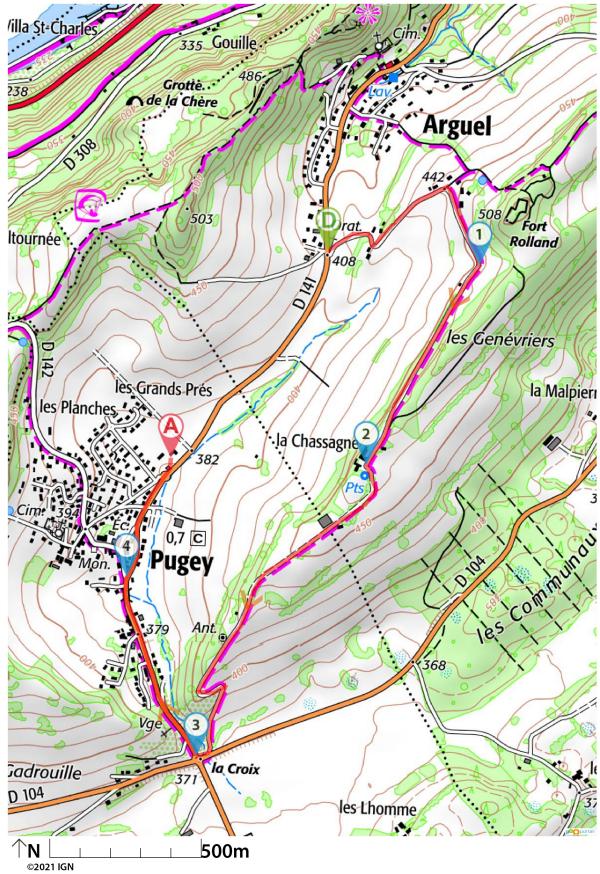
- (1) En montant vers la Chassagne, vous pouvez observer les villages d'Arguel et Pugey et le corridor qui les relie.
- (2) Arriver au hameau de la Chassagne, admirez une des plus anciennes fermes du village, rénovée il y a quelques années suite à un incendie. Admirez le calme et le point de vue sur les premiers plateaux du Doubs.

En continuant sur le chemin, vous pouvez voir les vaches dans le bâtiment de la ferme suivante et même lors de la belle saison acheter des légumes frais en direct.

En redescendant vers la Croix de Pugey, vous pouvez apercevoir la Vierge de la Libération qui domine l'entrée du village . En continuant sur la route de Levier, dans le village vous pourrez voir l'ancien lavoir (à gauche juste avant le pont) puis l'ancienne bascule à droite.

(A) Le samedi vous pouvez en profiter pour faire un petit tour au marché de producteur et boire un café ou un verre à la buvette. Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-de-la-vierge-d-arguel-au-marche-de-pugey/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.